

PREAC

Pôle de ressources
pour l'éducation
artistique et culturelle
en art contemporain
– Bretagne



Domaine de Kerguéhennec,
Département du Morbihan
Mardi 29 septembre 2020

Compte-rendu de
la réunion annuelle
en plénière

Étaient présent·e·s

- AIRAULT Isabelle, CPD EPS mission danse pour l'EAC, DASEN 56, Académie de Rennes
- ANDRIST Anne, Chargée des missions d'enseignements artistiques, Domaine de Kerguéhennec
- AUBIN Marina, Chargée des publics, Artothèque de Vitré Communauté
- AUCLERC-GALLAND Vanessa, enseignante professeure relais, CLG Moncontour / Musée et Galerie Raymond Hains à Saint-Brieuc
- AYLNER Alexandra, Secrétaire générale, a.c.b – art contemporain en Bretagne
- BAUGÉ Sylvia CPD EAC - Coordinatrice École et cinéma, Académie de Rennes
- BOULC'H Aline, Coordinatrice EAC 56 (DAAC), Académie de Rennes
- BRULARD Carole, Responsable du service des publics, La Criée centre d'art contemporain, Rennes
- BUHOT Isabelle, CPD EAC, Rectorat - Académie de Rennes
- CÉNAC Émilie, Responsable des relations aux publics, Le Village site d'expérimentation artistique, Bazouges-la-Pérouse
- CHEVRIER David, Directeur artistique, Le Village site d'expérimentation artistique, Bazouges-la-Pérouse
- DEAUX Anna, assistante à la communication et à la coordination du PREAC art contemporain, a.c.b – art contemporain en Bretagne
- DION Thurianna, médiatrice culturelle, Domaine de Kerguéhennec
- DORANGE Aurélie, Chargée de médiation et de programmation culturelle, Les Moyens du Bord, Morlais
- GEMETTO Martine, Directrice de l'Atelier 22 et référente Arts et Culture, Réseau Canopé
- GLORY Virginie, responsable de la médiation culturelle, Domaine de Kerguéhennec
- GUIHARD Camille, Chargée des publics scolaires et du champ social, Passerelle centre d'art contemporain, Brest
- GUITARD Cyrille, Chargé de médiation et de communication, 40mcube
- JUMELAIS DAVID Gaëlle, IA-IPR / Arts plastiques, Rectorat, Académie de Rennes
- LAOT Emmanuel, Coordinateur 22 EAC et Membre INSEAC, DAAC / INSEAC
- LAVAUR Krystel, Responsable adjointe au service des publics, Frac Bretagne
- LE BRAS Martine, Conseillère EAC, Drac Bretagne
- LECOUCVEY-GUÉRIN Hélène, Conseillère patrimoine-architecture DAAC, Rectorat – Académie de Rennes
- LEPAGE Elisa, CPD arts visuels, DSDEN 22 – Académie de Rennes
- LEPINAY Morgane, Coordinatrice / responsable service éducatif, PHAKT- Centre culturel Colombier, Rennes
- LITOU Christophe, Professeur conseiller relais, Frac Bretagne
- MARTEL Camille, Chargée des publics, L'art dans les chapelles, Pontivy
- MÉHAT Joëlle, CPD arts visuels, DSDEN 29 – Académie de Rennes
- NÉRÉ Irianne, Coordinatrice de projets EAC, Musée d'arts St Brieuc
- ORVEAU Chloé, Conseillère académique art contemporain, Lycée CM&P Beaulieu
- POURQUIER-JACQUIN Stéphanie, Enseignante-Chercheuse, INSEAC
- REBOUL Solange, Co-directrice, Centre d'art Gwinzegal, Guingamp
- ROEHRIG Brigitte, Enseignante- professeur relais, Gwinzegal-Collège Prévert Guingamp
- TOUZEAU Morgane, Médiatrice culturelle, Les 3 CHA, Châteaugiron

Préambule



Interventions de Nathalie Rossignol, chef du service Arts Vivants et Visuels et Virginie Glory, responsable de la médiation culturelle au Domaine de Kerguéhennec, septembre 2020. © a.c.b

Accueil des participant·e·s

Présentation du projet artistique et culturel du domaine de Kerguéhennec : lieu de ressources pour les projets d'éducation artistique et culturelle en Morbihan.

Par Nathalie Rossignol, chef du service Arts Vivants et Visuels et Virginie Glory, responsable de la médiation culturelle, Service des arts vivants et visuels - Domaine de Kerguéhennec

ORDRE DU JOUR RÉUNION EN PLÉNIÈRE

1. Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne
 - Direction régionale des affaires culturelles Bretagne - ministère de la Culture
 - Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle - Académie de Rennes
2. Présentation de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC)
3. Bilan d'activité 2019
4. Projets 2020-21
5. Questions diverses / temps d'échange

Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne

DRAC - Direction régionale des affaires culturelles

Bretagne - ministère de la Culture

Intervention de Martine Le Bras, Conseillère pour l'éducation artistique et culturelle de la DRAC Bretagne

Point sur le soutien de la DRAC Bretagne au titre de l'EAC pour l'année 2019 :

148 structures culturelles ont été aidées sur une ligne budgétaire spécifique à l'EAC, dont 83 services éducatifs pour leur programmation sur l'année scolaire.

Ont été soutenus 175 projets portés par des structures culturelles sur des territoires et auprès de publics prioritaires (éducation nationale et enseignement agricole)

L'indicateur du Ministère de la Culture révèle que le nombre d'élèves touchés par une action d'EAC par rapport au nombre d'élèves scolarisés (école, collège, lycée) en 2018 est de 72,4 % en Bretagne.

Point sur l'appel à projets d'éducation artistique et culturelle 2020 pour l'année scolaire 2020/2021:

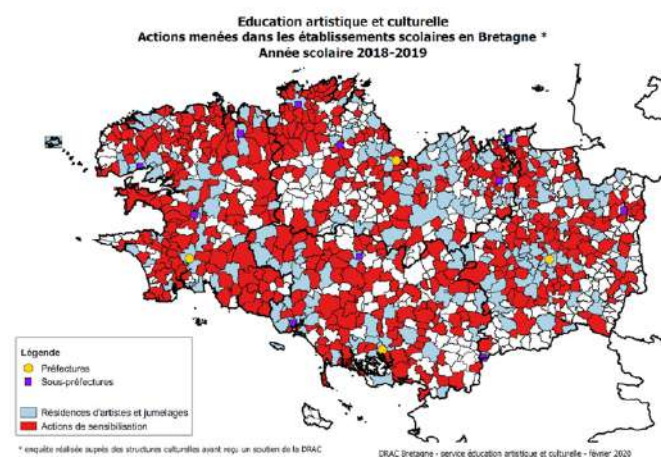
158 projets sont portés par des structures culturelles sur des territoires et auprès de publics prioritaires, dont 39 en arts visuels, soit 25%.

La DRAC est très attachée à développer l'EAC sur les territoires ruraux les plus éloignés d'une offre culturelle ainsi que dans les quartiers éligibles à la politique de de la ville. Une cartographie des publics et territoires prioritaires a ainsi été élaborée avec l'ensemble des partenaires.

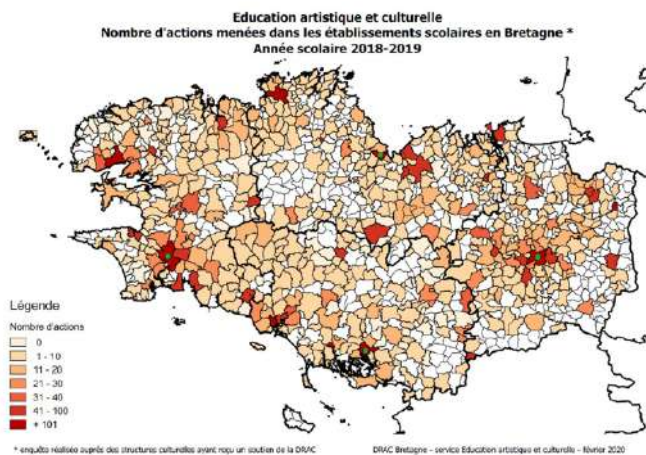
→ Présentation de la carte des territoires prioritaires en 2020 en Bretagne pour l'éducation artistique et culturelle à retrouver sur le site internet de la DRAC – Bretagne.

Présentation du bilan de l'enquête sur les actions éducatives des structures culturelles au bénéfice des publics scolaires sur les actions de l'année scolaire 2018-19

● Type d'actions menées



● Nombre d'actions menées



Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne

Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle - Académie de Rennes

Intervention de Chloé Orveau, Professeure d'Arts Plastiques et Conseillère Académique Beaux-Arts - art contemporain pour la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, Académie de Rennes.

Cette année la DAAC Bretagne poursuit la mise en œuvre d'une politique publique engagée, par la volonté du recteur, Emmanuel Ethis, pour faire de la Bretagne, une académie, qui relève le défi du 100% EAC. Pour ce faire la DAAC suit trois orientations stratégiques :

- Construire une culture commune pour renforcer la dynamique collective. Notamment entre la DAAC, l'INSEAC et les INSPE, pour informer et former les cadres *via* le Plan Académique de Formation.
- Faire réseau pour accompagner les projets EAC au plus près des territoires. Importance des liens qui se créent en proximité, avec par exemple la présence des professeurs conseillers relais (personnels de la DAAC), en renfort sur les territoires afin de pouvoir accéder au 100% EAC, en accompagnant les équipes des structures culturelles au quotidien.
- Diagnostiquer et évaluer. Pour accompagner ce dernier point mise en place d'un outil académique : ADAGE. Il s'agit d'une Application Dédiée à la Généralisation de l'EAC. Cette plateforme numérique destinée aux établissements des 1ers et 2nds degrés, permet aux chefs d'établissement de recenser les projets EAC de leurs établissements et de participer aux appels à projets académiques.

Cet outil permet une vue globale de la situation du PEAC et une visibilité de l'établissement sur le parcours de l'élève.

La DAAC travaille aux côtés de la DRAC Bretagne, et des structures artistiques et culturelles, au PREAC art contemporain, pour mettre en œuvre des journées, qui favorisent les échanges interprofessionnels et un enrichissement mutuel, et permettent de renforcer cette dynamique collective au service de l'EAC (comme cette plénière du PREAC art contemporain).

Présentation de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC)

Par Emmanuel Laot, Coordinateur 22 EAC et Membre INSEAC, DAAC / INSEAC et
Stéphanie Pourquier-Jacquín, Enseignante-Chercheuse, INSEAC

Convention tripartite de 5 ans entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Sont associés également 9 partenaires institutionnels. Sa gouvernance sera assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération, la ville de Guingamp et l'association gestionnaire du Cnam en Bretagne.

Institut actuellement installé à la mairie puis qui investira de nouveaux locaux dans l'ancienne prison de Guingamp à la rentrée 2021.

MISSIONS :

- Élaborer des contenus pédagogiques à destination des étudiants, les artistes et les enseignants qui viendront se former
- Faire de Guingamp et de son territoire un véritable laboratoire à ciel ouvert de l'éducation artistique et culturelle
- Conception et diffusion d'une offre de formation professionnelle supérieure à destination de tous les acteurs de l'éducation culturelle et artistique sur l'ensemble du territoire national au travers notamment la production et la diffusion de ressources numériques
- Développer des recherches autour des pratiques innovantes.
- Accompagner le rayonnement et la diffusion de l'éducation artistique et culturelle auprès du public le plus large possible, y compris les publics a priori les plus éloignés

PUBLICS DES FORMATIONS :

- Étudiants en formation initiale et continue,
- Enseignants, personnels de direction,
- Artistes,
- Acteurs culturels,
- animateurs socio éducatifs,
- Élus et responsables des collectivités territoriales

Bilan d'activité 2019 et des projets 2020-21 du PREAC art contemporain

Voir le document Bilan 2019 et Actions 20-21 en annexe à ce compte-rendu de plénière.

PREAC - Pôle de ressources pour
l'éducation artistique et culturelle en art
contemporain - Bretagne

Un exemplaire papier a été distribué à chaque participant-e-s

Il est également consultable sur le site internet du PREAC :
www.preac-artcontemporain.fr

Onglet à propos → Missions



PREAC - Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle en art contemporain - Bretagne

Le PREAC art contemporain est un dispositif co-piloté par le ministère de la Culture - DRAC Bretagne, le ministère de l'Éducation nationale - Délégation académique à l'éducation artistique culturelle – Académie de Rennes et Réseau Canopé. Depuis 2017, il est coordonné par a.c.b – art contemporain en Bretagne.

Le comité de pilotage du PREAC art contemporain est composé d'acteurs régionaux de la culture et de l'éducation, à savoir des représentants du ministère de la Culture – DRAC Bretagne, du ministère de l'Éducation nationale – Rectorat de l'académie de Rennes, de Réseau Canopé ainsi que des structures culturelles membres d' a.c.b – art contemporain en Bretagne (40mcube, centre d'art contemporain La Criée centre d'art contemporain, Le Frac Bretagne, le centre d'art Gwinzegal, Passerelle centre d'art contemporain, Brest, le PHAKT – Centre culturel Colombier).